

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## La Situation

**Ce qu'est la vie des neutres : Le jour, la Hollande et la Belgique guettent, par-dessus leurs frontières, les mouvements d'Hitler. La nuit, sous la fente de leur porte barricadée, elles entendent souffler le muffle du monstre. Tour à tour, suivant le vent, elles mobilisent et démobilisent. Mais dès qu'elles ont renvoyé chez eux quelques réservistes, elles ne se sentent plus tranquilles, elles les rappellent vite !**

Il y a encore des gens qui s'en souviennent : en 1914, quelques jours avant la fin de juillet, le public européen apprit un matin que l'Empereur et Roi Guillaume II — l'Hitler d'alors ! — venait de décréter le « *Kriegsgesetz*... » je ne sais plus quoi ! Enfin, quelque chose qui, en langage civilisé, signifiait « l'état de danger de guerre ».

Cela éclata comme une bombe ! On se demandait de l'un à l'autre : Qu'est-ce que c'est que ça ?... Il paraît même qu'à la Chambre des députés, M. Jaurès, qui connaissait pourtant bien l'allemand, fit chercher un dictionnaire pour être sûr de traduire exactement ce vocabulaire rocailleux.

On n'avait jamais entendu parler de cette bête-là. Jusque-là, on n'imaginait que deux manières d'être dans les rapports internationaux : il y avait la paix ou bien il y avait la guerre. De l'une à l'autre, on connaissait le passage redoutable : la mobilisation générale !

Seulement, décréter officiellement la mobilisation générale, c'était montrer son jeu, prévenir l'adversaire qui s'empressait de mobiliser à son tour et rattrapait l'avance perdue !

Alors, l'Etat-Major allemand, qui comptait surtout sur la surprise et la vitesse, avait imaginé ce truc, ce « *Kriegsgesetz*... » je ne sais plus quoi, qui, sans être encore la guerre, n'était déjà plus la paix et grâce auquel il faisait sa mobilisation générale sans l'annoncer expressément.

Sous ce couvert hypocrite, il gagnait du temps, avançait sa préparation d'offensive et s'assurait une supériorité au départ. Ce qui ne l'empêchait pas, si l'adversaire déclarait ouvertement la mobilisation chez lui, de dénoncer cette mesure comme agressive, de prendre le monde à témoin qu'on le provoquait et de dire au peuple allemand : tu vois, la France nous attaque, elle mobilise !

Eh ! bien, avec Hitler, on peut dire que nous n'avons pas cessé, depuis cinq ou six ans, d'être en « état de danger de guerre ». Depuis cinq ou six ans, il n'a pas cessé de tenir l'Europe en alarme, si bien que le conflit était commencé avant même qu'on en fût venu à la mobilisation.

Rappelez-vous cette période pendant laquelle Hitler tint le monde en haleine. L'Europe était-elle en état de paix en avril 1936, quand l'Allemagne occupa brusquement la Rhénanie ? Etait-elle en état de paix, en septembre 1937, quand l'Allemagne envahit l'Autriche ? Etait-elle en état de paix, en septembre 1938, quand l'Allemagne s'empara des Sudètes et qu'il fallut mobiliser une première fois pour l'empêcher d'aller plus loin ? Ce qu'elle fit d'ailleurs quelques mois après en envahissant la Tchécoslovaquie, malgré les accords de Munich et le pacte signé à Paris par M. Von Ribbentrop. Accords de Munich, pacte de Paris, chiffons de papier !... Ceux-là même qui les avaient signés en savaient la valeur. Ils étaient comme un oreiller d'épines qui les empêchait de dormir.

A partir de ce moment-là, les plus acharnés à vouloir s'illusionner sentaient qu'il n'y avait plus aucun espoir d'empêcher la guerre puisqu'on avait laissé l'Allemagne reprendre, l'un après l'autre, tous les moyens de la faire !

Quand on se rappelle cet état de fièvre anxieuse dans lequel Hitler nous a fait vivre, comme dans une longue veillée d'attente et d'alerte par où passent à présent ce qui reste de neutres qui ne dorment plus que le fusil chargé au poing.

Le jour, la Hollande et la Belgique guettent, par-dessus leurs frontières, les mouvements d'Hitler. La nuit, sous la fente de leur porte barricadée, elles entendent souffler le muffle du monstre. Tour à tour, suivant

le vent, elles mobilisent et démobilisent. Mais dès qu'elles ont renvoyé chez eux quelques réservistes, elles ne se sentent plus tranquilles et, au moindre bruit, elles les rappellent vite.

Ah ! ce n'est pas drôle de vivre ainsi, surtout quand on est à peu près sûr que tant de précautions n'écarteront pas le malheur et qu'on peut se dire : qui sait si nous n'aurions pas été plus prudents en étant plus courageux ?

Ces jours derniers, la Hollande et la Belgique avaient vu un Etat-Major allemand s'installer non loin de leurs frontières, des canons à longue portée s'établir à proximité, des divisions d'infanterie se rassembler tout près de là. Bref, l'état de danger de guerre !

Aussitôt, les dirigeants rappellent les classes renvoyées le mois dernier et complètent leurs dispositifs de défense. Réflexe bien naturel. Le mauvais coup est manqué et remis à plus tard !

Mais le comble, c'est que le gouvernement allemand en a éprouvé quelque susceptibilité et fait annoncer par sa presse qu'il allait peut-être bien demander, au Roi des Belges et à la Reine de Hollande, quelques explications. Eh ! quoi, on se permet de suspecter les intentions d'Hitler, de le supposer capable d'attaquer à l'improviste un petit peuple sans défense et de prendre des précautions contre lui ! C'est une offense qu'il ne saurait tolérer...

A la réflexion, il semble qu'il ait renoncé à toute démarche officielle et qu'il s'en tienne, pour cette fois, aux avertissements sans frais de ses aboyeurs de presse.

Seulement, il ne faudra pas qu'on y revienne !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## La Radio grippée

Georges Dahamel, qui vient de quitter si simplement, en si « honnête homme », le poste élevé qu'il occupait à la Radio et où il a dû souffrir plus d'une fois, Georges Dahamel a eu jadis un mot terrible pour la musique mécanique. Il l'a appelée la musique en conserve.

Evidemment, dans l'art comme dans l'alimentation, la conserve ne vaut pas le produit frais. Mais, de même que l'emploi de légumes, de fruits et même de viandes de toute première qualité, de même la conserve artistique, par exemple des auditions impeccables, par exemple un mauvais enregistrement cinématographique est jeté au rebut et obtige le réalisateur à tout recommencer.

L'avantage du film sur le théâtre est même cette perfection atteinte pendant un seul moment où chaque artiste a donné ce qu'il a de mieux. Au théâtre, le triomphe de la répétition générale ne dispense pas de l'effort à fournir pour la première et ainsi de suite jusqu'à la troisième. Pour l'enregistrement, on ne fournit l'effort qu'une seule fois, mais ce doit être un effort total.

Je ne sais pas qui disait à Réjane — n'est-ce pas Lucien Guitry ? — pour lui montrer les avantages du film : « Songe donc que le lendemain du jour où le film est tourné, tu peux tomber malade, et que cela n'empêchera pas le public de le voir pendant des mois et des années telle que tu étais lorsque tu es joué de toute ton âme ! »

Il n'en est pas de même, hélas, à la Radio, invention merveilleuse qui n'est ni le théâtre, ni le cinéma, possédant les qualités et les défauts de l'un et de l'autre. Si l'on ne voit pas l'artiste (du moins couramment), on sait qu'il est là, vivant, quelque part en France et qu'il joue pour vous... C'est beaucoup plus émouvant que la vue d'un personnage conservé par le seul miracle de l'écran. Malheureusement, s'il a la grippe, la question change de face. Dimanche, durant une grande exécution orchestrale, il y avait une telle collection de tousses que cela apportait à la vague harmonique une participation vraiment fâcheuse. Quant à l'audition de la belle pièce de René Bruze

## Informations

### A la Chambre

La Chambre renvoie à la Commission de législation civile une proposition de résolution de M. Monte, invitant le Gouvernement à rapporter les décrets relatifs à l'internement des suspects. La Commission demande le renvoi qui est ordonné. La séance est suspendue.

A la reprise, la Chambre discute le texte adopté par le Sénat sur le remplacement des magistrats ou greffiers indisponibles du fait de la guerre. M. Planche proteste contre les dessaisissements trop fréquents et insuffisamment justifiés de la justice civile au bénéfice de la justice militaire. M. Georges Bonnet déclare que par suite de l'état de siège, la justice militaire peut se déclarer compétente dans toutes les affaires qui intéressent la sécurité publique. Le projet de loi est adopté.

M. Aveline soutient une proposition invitant le Gouvernement à prendre d'urgence toute mesure de nature à régler avec clarté, équité et précision, la situation des locaux de bureaux ruraux. La proposition est adoptée.

### Au Sénat

Courte séance au Sénat, jeudi. M. Camille Chautemps, vice-président du Conseil, a déposé sur le bureau de la Haute-Assemblée, le projet de loi adopté par la Chambre, tendant à la déchéance des élus communistes.

M. Reibel propose que la Commission de législation civile du Sénat en soit auparavant saisie pour avis. Il en est ainsi décidé. Et la discussion du projet est renvoyée au lendemain.

**La déchéance des élus communistes**  
 Au cours du débat à la Chambre sur la déchéance des élus communistes, M. Camille Chautemps a déclaré, au nom du gouvernement, que « la procédure du décret-loi du 14 septembre dernier était entamée contre les députés communistes en fuite ».

Ce qui veut dire que le gouvernement va demander la déchéance de la nationalité française contre les députés communistes fuyards, coupables de s'être comportés « comme les ressortissants d'une puissance étrangère ».

La déchéance entraînerait confiscation de leurs biens.  
 En outre, 60 députés moscovitaires et un sénateur, M. Gachin, sont privés de leur mandat.

### Le traité de commerce franco-espagnol

Les instruments de ratification du traité de commerce franco-espagnol ont été échangés à 11 h. 40, entre le maréchal Pétain et le colonel Beigbeder, ministre des affaires étrangères au Ministère des affaires étrangères. Le traité qui entrera en vigueur le 22 janvier est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1940.

### La présidence des Etats-Unis

Le sénateur Donahay, démocrate de l'Ohio, a officiellement annoncé qu'il posait sa candidature à la présidence de la République.

C'est un ancien gouverneur d'Etat et ancien sénateur depuis 1934.

C'est la deuxième candidature officielle démocrate, avec celle de l'actuel vice-président Garner.

### Menaces de la Russie à la Roumanie

Dans les milieux diplomatiques, on commente, beaucoup, la note reçue de Moscou, selon laquelle l'organe du Komintern suggère à la Roumanie, dans son numéro d'aujourd'hui, la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle avec l'U.R.S.S.

Cette nouvelle, remarque-t-on dans ces milieux, mérite d'être prise en considération ; il faut se souvenir que l'action du Kremlin à l'égard tout d'abord des gouvernements des Etats Baltés, puis du gouvernement d'Helsinki a été précédée, chaque fois, de manifestations analogues de la part de la presse soviétique.

Le fait que l'organe de l'Internationale communiste laisse entrevoir maintenant l'intention du Kremlin de négocier avec la Roumanie, est significatif en ce sens qu'il pourrait constituer, peut-être, la première allusion à une menace qui pourrait ne pas tarder à se manifester.

### L'aide suédoise à la Finlande

Tous les commerçants suédois ont décidé de verser, le 3 février, 10 0/0 de leurs recettes à la souscription nationale qui a dépassé jusqu'à présent 8.500.000 couronnes.

Jeanne ou la vie des autres, ses nobles phrases furent ponctuées de toux si profondes, qu'on ne savait si l'on devait plus s'apitoyer sur le cas de la Pucelle que sur celui du toussueur, je ne sais quel évêque, quel seigneur ou simplement quel manipulateur.

Certes, c'est très malheureux d'être grippé. Mais le faire savoir par la radio à ceux qui écoutent, n'arrange en rien la grippe des auditeurs, qui, précisément, espèrent l'oublier en s'empressant les oreilles d'illusion.

### Polonais prisonniers en Allemagne

De source allemande, on donne quelques indications sur les prisonniers polonais. A l'heure actuelle, il y a environ 310.000 Polonais qui se trouvent dans le Reich, tous les autres se trouvent en Pologne. Les 310.000 qui sont en Allemagne, sont employés à divers travaux. Dans le district de Magdebourg et de Berlin, il y en a 30.000, dont 3.000 sont occupés à des travaux de construction et aux routes.

### Les femmes finlandaises s'enrôlent

Une statistique publiée signale que chaque jour environ une centaine de femmes s'engagent volontairement pour participer à la défense du pays. La plupart d'entre elles se voient confier des travaux de couture et de confection, le nombre des infirmières professionnelles étant considéré comme satisfaisant pour les besoins actuels du pays.

### Communiqué officiel

N° 273. — Nuit calme dans l'ensemble. Assez vive action d'artillerie dans la région à l'ouest de la Sarre.

N° 274. — Rien à signaler.

### EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Louis Gélis, député de la Seine, décédé jeudi à St-Juery, près d'Albi, son village natal, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 54 ans.

— L'Académie Française a reçu jeudi, avec le cérémonial d'usage, M. Jérôme Tharaud, élu à la place vacante par le décès de M. Joseph Bédier. M. Duhamel a répondu au nouvel académicien.

— Deux explosions se sont produites, jeudi, dans une usine située dans un faubourg de Londres. 5 hommes ont été tués, et un certain nombre d'employés ont été blessés. Les explosions ont été entendues à 15 kilomètres de Londres.

— Jeudi matin, a été fusillé, à Châlons-sur-Marne, le Hollandais Zaalberg van Zest, 26 ans, condamné à mort, pour espionnage.

— Il a été annoncé aux Communes que des navires spéciaux étaient actuellement armés en vue de provoquer l'explosion des mines flottantes.

— Deux secousses sismiques se sont produites en Anatolie méridionale. Plus de 400 maisons auraient été détruites. Il y aurait 50 tués et 160 blessés.

## NOS ÉCHOS

### Les surprises du Français.

Pendant la visite qu'il vient de faire aux troupes britanniques sur le front français, Mr. W. Churchill amusa son entourage en exposant avec humour les difficultés des soldats anglais aux prises avec la langue française. Il cita en exemple l'historique de ce Tommy qui disait : « Ce Monsieur Estaminet doit faire de bonnes affaires, il a une succursale dans tous les villages. »

Un autre, qui devait sa première expérience du français aux panneaux publicitaires bordant la voie du chemin de fer, demandait avec impatience « si l'on n'arriverait pas bientôt à la gare du Dubonnet. »

### Quand on voit double...

Jacques est le meilleur garçon du monde, serviable, spirituel, et tout, et tout... Un seul défaut : il boit. C'est horrible, mais c'est ainsi. Il boit.

Sa pauvre petite femme, la douce Aline, si patiente, si aimante, si dévouée, a renoncé à le corriger. Tout a échoué. Jacques jure... et retombe.

Aline ne songe plus qu'à camoufler de son mieux ce défaut. Ce matin-là, dans l'auto qui conduit le couple chez les Dupont-Dupont où se donne un grand déjeuner, la petite femme répète inlassablement à son grand affreux Jacques qui a déjà les jambes molles et les yeux troubles (ah ! ces apéritifs !) : — Mûchez-vous, Jacques, mon chéri. Ne faites pas comme la dernière fois chez Mme Durand quand vous lui avez demandé de vous présenter à sa sœur. Mme Durand n'a pas de sœur.

Excuses, Linette, excuses. Je voyais double, hoquette Jacques. — Soyez prudent, répète Aline.

Jacques, par un superbe effort de volonté, se tient sagement ; il a saigné la maîtresse de maison, puis sa fille, la jeune Mme Martin, qui vient d'avoir deux jumeaux, un présent à Jacques, jumeaux qu'elle leur berceau tout bleu, côte à côte, dans le berceau, en un petit sursaut, se ressaisit et s'inclinant devant la maman rose d'orgueil : — Compliment, madame, c'est le plus beau bébé que j'aie jamais vu !

LE LISEUR.

## Chronique du Lot

### L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LE LOT

Pour de nombreuses raisons résultant de l'état de guerre, l'école d'agriculture d'hiver fixe de Cahors et un certain nombre de cours agricoles post-scolaires ne peuvent pas fonctionner au cours de cet hiver. Cette situation ne supprime pas, bien au contraire, la nécessité de poursuivre l'instruction générale et technique des jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

Avec les moyens disponibles, il s'agit donc de faire pour le mieux. Un certain nombre de cours post-scolaires ont pu être maintenus. Ils sont dirigés par les instituteurs de Anglars-Nozac, Bétaille, Castelnaud-Montriat, Concorès, Gourdon, Luzzech, Maxou. Ces cours comportent principalement une cinquantaine d'heures de leçons données le soir pendant la saison d'hiver, aux jeunes gens non soumis aux obligations de la préparation scolaire. Tous renseignements utiles sur l'emploi du temps seront fournis par les maîtres des centres indiqués ci-dessus, aux familles de jeunes gens intéressés de la commune et des communes voisines.

Pour les jeunes gens qui ne peuvent pas fréquenter un cours post-scolaire, la Direction des Services Agricoles, avec l'appui matériel de la Chambre d'Agriculture, assure un cours agricole par correspondance. Nous engageons les familles désireuses de développer l'instruction générale et agricole de leurs fils de s'inscrire auprès de M. le Directeur des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Main-d'œuvre agricole

Une enquête est ouverte dans toutes les Mairies pour connaître les besoins en main-d'œuvre agricole. Les agriculteurs ont intérêt à faire la déclaration de leurs besoins avant le 25 janvier, dernier délai.

Des Centres de formation d'apprentis de la défense nationale sont organisés auprès des écoles d'apprentissage de la Société nationale des chemins de fer français.

Ces Centres d'apprentis s'adressent à des jeunes gens de 16 à 17 ans, non encore inscrits dans une Ecole pratique. Ils ont pour but, par un enseignement intensif d'une durée de dix mois, de permettre aux élèves d'acquiescer la connaissance pratique et technique des métiers d'ajusteurs et de tourneurs-fraiseurs qualifiés.

Les élèves reçoivent une allocation de 8 francs par journée de présence. Parmi les villes de la région où des Centres sont organisés, citons Brive (Corrèze) et Capdenac (Lot).

### Voyageurs, observez le règlement des gares

Le ministère des travaux publics communique : « Il est expressément recommandé aux voyageurs d'observer avec discipline les prescriptions concernant la police des gares dans lesquelles la traversée des voies est réglementée. » En cas d'arrêt entre les gares, il est formellement interdit de descendre à contre-voie ; ces recommandations valent pour le jour comme pour la nuit et s'appliquent en particulier aux trains de permissionnaires qui circulent à des heures ne figurant pas sur les indicateurs, imprimés pour le public. »

### Loterie Nationale

La 4<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale 1940, dénommée « tranche des Mères françaises », s'ouvrira le 22 janvier.

Cette tranche, identique à la précédente, est limitée, comme elle, à 1 million de billets et comportera 211.137 lots.

### Médaille militaire

Parmi les anciens soldats mutilés auxquels la médaille militaire est conférée, nous relevons le nom du caporal Pagnot (Georges-Camille), du 7<sup>e</sup> d'infanterie (ancien régiment de Cahors) : « Bon gradé. A subi une très grave amputation des pieds le 23 octobre 1916, à Sully-Saillisset. »

### Avis aux étrangers

Les étrangers de toute nationalité habitant la commune de Cahors devront se présenter au Commissariat de police de Cahors avant le 29 janvier.

### Trouvaille

Il a été trouvé une écharpe par M. Besson.

## CAHORS

### POUR LES AGRICULTEURS

En raison des événements actuels, et par suite du départ aux armées des agriculteurs, la situation dans nos campagnes provoque de réels soucis.

Aussi bien, dans un vœu qu'il vient de voter, le Conseil général du Rhône, présidé par M. Edouard Herriot, insiste auprès du Gouvernement « pour que les mesures les plus énergiques soient prises en vue d'assurer, par tous les moyens, une production agricole intensive. »

Reconnaissons que la réponse ne s'est pas fait attendre. Au cours du déjeuner du Syndicat des quotidiens régionaux, M. Reynaud, ministre des finances, a annoncé que le gouvernement avait pris et prendrait encore des mesures « qui tendent à alléger la charge que représente, pour le cultivateur, la hausse des prix des produits nécessaires à l'agriculture. »

Et M. Reynaud indique qu'un crédit de 68 millions est prévu « pour permettre le maintien au prix d'avant-guerre des engrais azotés, et que la ristourne pour l'essence utilisée pour les besoins agricoles a été doublée. »

En outre, une aide exceptionnelle a été accordée aux Caisses de compensation familiales agricoles, et en matière d'allocations militaires, des instructions très libérales ont été données pour les mobilisés ruraux.

On ne peut qu'applaudir à ces justes mesures et rendre hommage à la sollicitude du Gouvernement à l'égard des agriculteurs.

Mais une mesure doit encore être prise pour que les travaux agricoles puissent être exécutés ; car on conviendrait bien que la main-d'œuvre manque dans nos campagnes, par suite de la mobilisation.

Cette mesure, affirmez-le, sera bientôt prise : attendons !

L. B.

### Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. le médecin-commandant Jean Mazeyrie et Mme, née Bouyssou, viennent d'être les heureux papa et maman d'un gros garçon qui a été prénommé Bernard. C'est leur deuxième enfant et le deuxième petit-fils de M. Bouyssou, le sympathique notaire de Cahors.

Nos félicitations au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### Union amicale

**des cheminots retraités de Cahors**  
 Dans un sentiment d'union et de solidarité, afin de venir en aide à ceux qui, à l'heure actuelle, souffrent pour la Patrie, l'Union amicale des cheminots retraités de Cahors, affiliée à la Fédération Nationale des Retraités des Chemins de fer, a versé la somme de 200 francs au Comité de vigilance et d'entraide des Anciens Combattants et victimes de la guerre. Le Président a versé 100 francs.

D'autre part, la même Association a versé la somme de 100 francs à la cantine militaire de la Croix-Rouge créée à la gare de Cahors. Le Président a versé 50 francs.

Pour ces beaux gestes à l'égard de nos soldats, l'Union amicale des cheminots retraités mérite de vives félicitations.

### Légion d'honneur

Dans la liste des mutilés à 100 0/0 à titre définitif, publiée par l'« Officiel », nous relevons les noms suivants :

Nizou Pierre, ancien soldat au 207<sup>e</sup> d'infanterie (ancien régiment de Cahors). Paquet, ancien caporal, Loubières, ancien caporal, Mahé, Sabatier, anciens soldats au 7<sup>e</sup> d'infanterie (ancien régiment de Cahors).

### Avis aux étrangers

Les étrangers de toute nationalité habitant la commune de Cahors devront se présenter au Commissariat de police de Cahors avant le 29 janvier.

### Trouvaille

Il a été trouvé une écharpe par M. Besson.

**Naisances**  
Aurières Michèle, avenue de Paris.  
Cros Denis, rue Wilson.  
Grégoris Jean, rue Wilson.  
Grimberg Pierre, rue Wilson.  
Deviers Marie, rue Wilson.  
Godde Anne-Marie, rue Wilson.

**Mariages**  
Louradour Jean, cuisinier mobilisé,  
et Soudou Jeanne, s. p.  
Strakosch Otto, commerçant, et Eisert  
Marguerite, s. p.  
Villières Louis, employé S.N.C.F. mobilisé,  
et Payet Fernande, employée  
de trésorerie.  
Arnaudet Rémy, mécanicien mobilisé,  
et Marsaud Marie, linotypiste.

**Décès**  
Célarie Marie, Vve Bouchut, s. p.,  
74 ans, 1, rue de l'Université.  
Jouffreau Jeanne, Vve Berty, s. p.,  
85 ans, 9, rue Saint-Pierre.  
Ourcival Urbain, cordonnier, 83 ans,  
10, rue Louis-Delolme.  
Boudet Eugénie, Vve Denègre, s. p.,  
69 ans, 4, Impasse Charles-Caix.  
Gamel Antoine, s. p., 80 ans, 1, place  
Saint-James.  
Calmeille Robert, 1 an, Hôpital mixte.  
Delpech Jean-Pierre, retraité, 85 ans,  
place des Petites-Bougeries.  
Labie Marie, Vve Relhié, s. p., 92 ans,  
24, rue Georges-Clémenceau.  
Amoureux Louis, s. p., 77 ans, rue  
Wilson.  
Claret Marie, s. p., 82 ans, 24, boulevard  
Gambetta.

**Service des pharmacies**  
Le service des pharmacies sera assuré,  
le dimanche 21 janvier et le  
lundi 22 janvier jusqu'à midi, par la  
pharmacie Heilles.

**Foot-ball Association**  
Championnat du Lot  
Equipes engagées : Racing Figeacois,  
Bleuets Figeacois, Jeunes Cadourques, U.S.  
Caillacoise, Stade Cadurcien.  
Le vainqueur sera qualifié pour disputer  
le championnat de la Ligue du Midi.  
L'ouverture de ce championnat aura lieu  
aujourd'hui sur le stade de Londeix à Figeac.  
Les Bleuets Figeacois recevront le  
Stade Cadurcien. Résultat qu'il serait difficile  
à dire, les deux équipes étant sensiblement  
égales. Le Stade jouant à l'extérieur  
avec deux remplaçants aura la partie  
dure, mais s'il joue avec sa fougue habituelle  
le gain de ce match devrait lui revenir.

**Trouvé mort**  
Andrieu Jean-Pierre, 79 ans,  
propriétaire à Audaussou (commune de  
Plaungnac), a été trouvé mort dans  
son étable. Un docteur, appelé, a examiné  
le cadavre et a conclu à une mort naturelle.

**EDEN**  
Samedi et dimanche, en soirée, à  
20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.  
Une charmante et spirituelle comédie.

**UN OISEAU RARE**  
avec Max Dearly, Pierre Brassier, Madeleine  
Guitty et Pierre Larquy.  
En première partie : Un bon complément  
et les Actualités Mondiales avec les  
derniers faits.

**MESDAMES**  
Ne cherchez plus, car il n'y a pas  
mieux ni plus agréable que l'Indéfraisable  
Huile-Purifieur. Sans appareil, sans  
électricité, sans chauffe, sans vapeur sur  
la tête, rien de tout ce qui fatigue la  
cliente et ses cheveux ; une huile végétale  
sur les cheveux enroulés, qui les  
revitalise pendant qu'elle les frise et  
c'est tout. L'Indéfraisable Huile-Purifieur  
est une merveille et le fruit de 16 années  
de minutieuses recherches pour donner  
à la cliente le maximum de satisfaction.  
C'est la propriété de M. POPOVITCH  
Spécialiste renommé d'Indéfraisables  
4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170  
Pas plus cher, mieux, plus chic

**PALAIS DES FETES**  
Samedi 20, dimanche 21 janvier, en  
soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à  
15 heures.  
Bach, Elvire Popesco, Alernie, dans le  
film le plus comique de l'année.

**MON CURÉ CHEZ LES RICHES**  
tiré du roman de Clément Vautel.  
En complément,  
**LES DEUX COUVERTS**  
Actualités mondiales de la semaine.

**Arrondissement de Cahors**  
**Albas**  
Décès. — Mme Barland vient de décéder à  
l'âge de 78 ans des suites d'une congestion  
cérébrale. Les obsèques ont eu lieu au milieu  
d'une nombreuse affluente. Nos sincères  
condoléances à sa fille Mme Mathon,  
institutrice à Paris, à son gendre M. Mathon,  
inspecteur des contributions indirectes  
à Paris, à leur fils et à toute la famille.

**Castelnau-Montriat**  
La belle carrière de M. Blanié. — Voici le  
texte du beau discours prononcé par  
M. Lacaze aux obsèques de M. Blanié et que  
l'assistance écouta avec une profonde émotion  
: Mesdames, Messieurs,  
« Brusquement, discrètement et trois années  
à peine après son retrait presque total  
de la vie publique, M. Blanié s'est éteint  
avec — dans le rayonnement de sa belle  
conscience d'honnête homme et de bon  
citoyen — la pensée tranquillement fixée sur  
l'au-delà...  
« Au simple rappel — et combien mélancolique  
— des 25 années de collaboration étroite  
que m'attache à lui, je mesure l'ampleur  
de mes regrets personnels.  
« Ensemble, sans doute et souvent, nous  
avons étudié et surmonté des difficultés  
administratives de la guerre ce 1914 (celle qui  
devait être la dernière) et j'avais eu le  
fait de démêler chez cet homme pétri de  
bonté le désir ardent de servir à son poste  
et de se dévouer sans compter pour sa chère  
commune de Castelnau, d'être juste  
toujours, serviable et bienveillant sans  
faillance.  
« L'après-guerre nous mit plus spécialement  
en place pour toutes œuvres communes,  
et, pendant vingt années, dans une  
atmosphère d'amitié réelle, j'eus l'honneur  
de le servir et de le servir avec le témoin  
et le modeste auxiliaire des belles  
entreprises de M. Blanié.  
« S'il était vrai qu'on ne rend justice  
aux hommes publics que lorsqu'ils sont  
morts, tout le monde comprendra que  
l'heure est bien venue, et sans plus attendre,  
de fixer à tout jamais la belle figure  
de M. Blanié, de l'inscrire au Livre d'or  
de Castelnau, et d'assurer à sa mémoire la  
perpétuité du souvenir et de la gratitude. Il  
aima cette ville comme l'aiment tous ceux  
qui y sont nés ou qui y sont venus chercher  
les assises de leur foyer.  
« La dernière étape de sa vie (vingt-cinq  
ans) fut toute d'administration municipale,  
hérissée certes de difficultés, émaillée de  
critiques que le beau tempérament local  
fait véhémentes et souvent contradictoires...  
Qu'importe ! Blanié suivait sa voie, plantant  
s'il le jugeait raisonnable, s'obstinant au  
contraire s'il avait la conviction intime de  
tenir le bon bout, pour le bien public. Heureuse  
formule, que je voudrais voir transmise  
à tous les administrateurs.  
« J'entends bien qu'à l'heure où il nous  
quitte, chacun se remémore non seulement  
les innombrables services personnels rendus  
par lui, mais surtout son œuvre municipale  
qui fut de si grande envergure. L'efficacité  
diffusée à Castelnau, qui tout aussitôt  
est dotée d'une distribution d'eau inépuisable  
le nom de Blanié demeurera attaché à  
ce magnifique et nouvel essor de notre  
chef-lieu.  
« Mais ce que nous gardérons, nous les  
vétérans, les anciens, ce que nous transmettrons  
aux jeunes pour qu'ils en assurent la  
permanence, c'est le souvenir de l'homme  
exquis de haute stature et de grand cœur,  
de l'ami indéfectible qu'avec vous et avec  
vos enfants nous pleurons, mon cher Joseph,  
et à qui j'ai voulu dire mon bien sincère  
au revoir personnel.  
« Mesdames et Messieurs, cette tombe  
d'un bon Français s'ouvre à cette heure  
tragique où le destin de la Patrie est en  
jeu, et c'est autour du cercueil de M. Blanié  
que se presse unanime une population dont  
les nobles sentiments sont légitimement  
exaltés.  
« Quel réconfort pour les siens et quel  
enseignement pour nous tous !  
« C'est encore honorer sa mémoire que  
de faire serment de rester — comme il l'a  
tant souhaité — inassoublément et fraternellement unis... »

**Castelnau**  
Nécrologie. — Nous avons appris avec  
regret la mort de Mme veuve Vincent Bel, dé-  
cédée à l'âge de 74 ans. Nous adressons à la  
famille nos bien vives sympathies.

**Montcuq**  
Brelan de mariages. — Seront célébrés  
tout prochainement :  
1° à la mairie de Montcuq : le mariage  
de M. Daniel-Jules-Georges Combes, gen-  
darmerie à la brigade d'Abondance (Haute-Sa-  
voie), avec Mlle Aline Deviers, sans profes-  
sion, domiciliée à Montcuq ;  
2° à la mairie de Sainte-Croix : le mariage  
de M. Anatole-Darius-Denis Vigouroux,  
sans profession, domicilié à Montcuq, avec  
Mlle Irène-Henriette-Marie Marre, sans  
profession, domiciliée à Sainte-Croix ;  
3° à la mairie de Castelnau-Montriat :  
le mariage de M. Irénée-Charles-Léon Aly,  
cultivateur à Brun commune de Montcuq,  
avec Mlle Emma-Germaine-Albanie Ginibre,  
sans profession, domiciliée à Castelnau-  
Montriat.

**Vire**  
Mutuelle-Bétail. — L'assemblée générale  
de la Mutuelle-Bétail, de Vire, s'est tenue  
dimanche dernier à 14 heures sous la prési-  
dence de M. Armand Dumaux, président.  
Malgré les circonstances actuelles, un  
grand nombre de membres assistent à la  
réunion.  
M. David, secrétaire, donne lecture, en  
l'absence de M. Aymard, de la mobilisation,  
du rapport financier de l'année 1939. Ce rap-  
port est adopté à l'unanimité. Au 31 décembre  
dernier, il y avait en caisse 23.034 fr.  
65, sans réassurance.

**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Carnet blanc.** — Nous apprenons avec  
plaisir le prochain mariage de M. Albert-  
Jean Gaubert, inspecteur de l'enregistrement  
à Versailles, ancien élève du collège  
Championnol, avec Mlle Gergette-Marie-  
Rose-Henriette-Germaine Soubrier, infirmière  
de l'assistance publique à Paris.  
Avec nos félicitations nous adressons  
aux jeunes époux nos meilleurs vœux de  
bonheur.

**Nécrologie.** — Mardi 16 janvier ont eu  
lieu les obsèques de M. Puch, ingénieur  
de la Vieille Montagne, enlevé subitement  
à l'affection des siens. La Société des An-  
ciens Combattants, dont il faisait partie,  
drapeau en tête, avait tenu à l'accompagner  
à sa dernière demeure, et précédait le char  
funéraire.  
A Mme veuve Vigoux, sa belle-mère, à sa  
fille, à son fils et à toute sa famille nous  
adressons nos sincères condoléances.

**Accident de voitures.** — Une voiture auto-  
mobile venant de la direction de la place  
de Tours, et une autre qui prenait aussi  
le virage se sont accrochées sur le pont  
Gambetta.  
Il n'y a pas d'accident de personnes, mais  
les dégâts matériels sont importants.  
La foire. — La foire du 15 janvier a été  
très importante. Le gros bétail a atteint des  
prix très élevés. Bœufs et vaches dépassent  
10.000 fr. la paire.  
C'est une hausse au prix moyen de  
20 fr. avec des exceptions à 11 et même  
près de 12 fr. le kilogramme.  
Pores gras : prix moyen 900 fr. les 100  
kilos, prix extrême 970 fr.  
Soyes : prix moyen 340 fr. la pièce, les  
jeunes pores de 18 à 20 jours.  
Peu d'agneaux et de moutons.

**Arondissement de Gourdon**  
**Canic**  
Obsèques. — Nous avons le regret d'annon-  
cer le décès et les obsèques de M. Pierre  
Marlas, qui ont eu lieu jeudi matin au mi-  
lieu d'une nombreuse affluente de parents  
et d'amis, malgré le grand froid qui sévit  
ces jours-ci.  
C'est après une longue maladie que le  
dépnt a mis fin à ses jours dans de bien  
tristes circonstances. Dans une crise de  
névralgie, il s'est pendu au grenier.  
C'est une grande douleur pour sa sœur  
Maria et tous les parents, et pour ses amis  
aussi, car il était très estimé de tous.  
Dans de si tristes circonstances nous ne  
pouvons qu'adresser à sa famille éplorée  
nos bien sincères condoléances.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Albas**  
Décès. — Mme Barland vient de décéder à  
l'âge de 78 ans des suites d'une congestion  
cérébrale. Les obsèques ont eu lieu au milieu  
d'une nombreuse affluente. Nos sincères  
condoléances à sa fille Mme Mathon,  
institutrice à Paris, à son gendre M. Mathon,  
inspecteur des contributions indirectes  
à Paris, à leur fils et à toute la famille.

**Castelnau-Montriat**  
La belle carrière de M. Blanié. — Voici le  
texte du beau discours prononcé par  
M. Lacaze aux obsèques de M. Blanié et que  
l'assistance écouta avec une profonde émotion  
: Mesdames, Messieurs,  
« Brusquement, discrètement et trois années  
à peine après son retrait presque total  
de la vie publique, M. Blanié s'est éteint  
avec — dans le rayonnement de sa belle  
conscience d'honnête homme et de bon  
citoyen — la pensée tranquillement fixée sur  
l'au-delà...  
« Au simple rappel — et combien mélancolique  
— des 25 années de collaboration étroite  
que m'attache à lui, je mesure l'ampleur  
de mes regrets personnels.  
« Ensemble, sans doute et souvent, nous  
avons étudié et surmonté des difficultés  
administratives de la guerre ce 1914 (celle qui  
devait être la dernière) et j'avais eu le  
fait de démêler chez cet homme pétri de  
bonté le désir ardent de servir à son poste  
et de se dévouer sans compter pour sa chère  
commune de Castelnau, d'être juste  
toujours, serviable et bienveillant sans  
faillance.  
« L'après-guerre nous mit plus spécialement  
en place pour toutes œuvres communes,  
et, pendant vingt années, dans une  
atmosphère d'amitié réelle, j'eus l'honneur  
de le servir et de le servir avec le témoin  
et le modeste auxiliaire des belles  
entreprises de M. Blanié.  
« S'il était vrai qu'on ne rend justice  
aux hommes publics que lorsqu'ils sont  
morts, tout le monde comprendra que  
l'heure est bien venue, et sans plus attendre,  
de fixer à tout jamais la belle figure  
de M. Blanié, de l'inscrire au Livre d'or  
de Castelnau, et d'assurer à sa mémoire la  
perpétuité du souvenir et de la gratitude. Il  
aima cette ville comme l'aiment tous ceux  
qui y sont nés ou qui y sont venus chercher  
les assises de leur foyer.  
« La dernière étape de sa vie (vingt-cinq  
ans) fut toute d'administration municipale,  
hérissée certes de difficultés, émaillée de  
critiques que le beau tempérament local  
fait véhémentes et souvent contradictoires...  
Qu'importe ! Blanié suivait sa voie, plantant  
s'il le jugeait raisonnable, s'obstinant au  
contraire s'il avait la conviction intime de  
tenir le bon bout, pour le bien public. Heureuse  
formule, que je voudrais voir transmise  
à tous les administrateurs.  
« J'entends bien qu'à l'heure où il nous  
quitte, chacun se remémore non seulement  
les innombrables services personnels rendus  
par lui, mais surtout son œuvre municipale  
qui fut de si grande envergure. L'efficacité  
diffusée à Castelnau, qui tout aussitôt  
est dotée d'une distribution d'eau inépuisable  
le nom de Blanié demeurera attaché à  
ce magnifique et nouvel essor de notre  
chef-lieu.  
« Mais ce que nous gardérons, nous les  
vétérans, les anciens, ce que nous transmettrons  
aux jeunes pour qu'ils en assurent la  
permanence, c'est le souvenir de l'homme  
exquis de haute stature et de grand cœur,  
de l'ami indéfectible qu'avec vous et avec  
vos enfants nous pleurons, mon cher Joseph,  
et à qui j'ai voulu dire mon bien sincère  
au revoir personnel.  
« Mesdames et Messieurs, cette tombe  
d'un bon Français s'ouvre à cette heure  
tragique où le destin de la Patrie est en  
jeu, et c'est autour du cercueil de M. Blanié  
que se presse unanime une population dont  
les nobles sentiments sont légitimement  
exaltés.  
« Quel réconfort pour les siens et quel  
enseignement pour nous tous !  
« C'est encore honorer sa mémoire que  
de faire serment de rester — comme il l'a  
tant souhaité — inassoublément et fraternellement unis... »

**Castelnau**  
Nécrologie. — Nous avons appris avec  
regret la mort de Mme veuve Vincent Bel, dé-  
cédée à l'âge de 74 ans. Nous adressons à la  
famille nos bien vives sympathies.

**Montcuq**  
Brelan de mariages. — Seront célébrés  
tout prochainement :  
1° à la mairie de Montcuq : le mariage  
de M. Daniel-Jules-Georges Combes, gen-  
darmerie à la brigade d'Abondance (Haute-Sa-  
voie), avec Mlle Aline Deviers, sans profes-  
sion, domiciliée à Montcuq ;  
2° à la mairie de Sainte-Croix : le mariage  
de M. Anatole-Darius-Denis Vigouroux,  
sans profession, domicilié à Montcuq, avec  
Mlle Irène-Henriette-Marie Marre, sans  
profession, domiciliée à Sainte-Croix ;  
3° à la mairie de Castelnau-Montriat :  
le mariage de M. Irénée-Charles-Léon Aly,  
cultivateur à Brun commune de Montcuq,  
avec Mlle Emma-Germaine-Albanie Ginibre,  
sans profession, domiciliée à Castelnau-  
Montriat.

**Vire**  
Mutuelle-Bétail. — L'assemblée générale  
de la Mutuelle-Bétail, de Vire, s'est tenue  
dimanche dernier à 14 heures sous la prési-  
dence de M. Armand Dumaux, président.  
Malgré les circonstances actuelles, un  
grand nombre de membres assistent à la  
réunion.  
M. David, secrétaire, donne lecture, en  
l'absence de M. Aymard, de la mobilisation,  
du rapport financier de l'année 1939. Ce rap-  
port est adopté à l'unanimité. Au 31 décembre  
dernier, il y avait en caisse 23.034 fr.  
65, sans réassurance.

**Arondissement de Gourdon**  
**Canic**  
Obsèques. — Nous avons le regret d'annon-  
cer le décès et les obsèques de M. Pierre  
Marlas, qui ont eu lieu jeudi matin au mi-  
lieu d'une nombreuse affluente de parents  
et d'amis, malgré le grand froid qui sévit  
ces jours-ci.  
C'est après une longue maladie que le  
dépnt a mis fin à ses jours dans de bien  
tristes circonstances. Dans une crise de  
névralgie, il s'est pendu au grenier.  
C'est une grande douleur pour sa sœur  
Maria et tous les parents, et pour ses amis  
aussi, car il était très estimé de tous.  
Dans de si tristes circonstances nous ne  
pouvons qu'adresser à sa famille éplorée  
nos bien sincères condoléances.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

A la majorité, l'assemblée décide que les  
vaches de plus de dix ans ne seront pas  
couvertes par l'assurance.  
Après une courte discussion, l'assem-  
blée, sur le conseil du secrétaire, décide  
de maintenir le taux de l'assurance à  
0,75 % de la valeur estimative des ani-  
maux.  
M. Arnaudet Camille est désigné comme  
trésorier en remplacement de M. Aymard,  
mobilisé.  
Le bureau pour l'année 1940 se trouve  
alors composé de la manière suivante :  
Président : M. A. Dumaux ; Vice-Prési-  
dent : M. Elie Marutuech ; Trésorier : M. Ar-  
naudet ; Secrétaire : M. David, instituteur  
à Vire.  
Le trésorier aidé du secrétaire perçoit  
ensuite les cotisations pour l'année 1940.

**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient félicités.

**Arondissement de Cahors**  
**Arondissement de Figeac**  
**Figeac**  
Caisse d'épargne municipale. — Au 31 dé-  
cembre 1939, le solde créditeur était de  
23.811.229 fr. 63 ; au 31 décembre 1939 il  
était de 26.412.218 fr. 25.  
Malgré les graves événements de l'heure  
présente, les dépôts n'ont donc pas fléchi  
puisque l'épargne de près de trois millions  
l'exercice antérieur. Que les vœux de  
populations des campagnes en soient